RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SCI 32 RUE DU BEL AIR
Capital : 609,80 € — SIREN 391 273 844 RCS CRÉTEIL
Siège social : 529 rue du Marché Rollay — 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

DATE ET LIEU :

Le 7 avril 2025 à Champigny-sur-Marne.

ASSOCIÉS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

1. La société SAS ATOUT FLUID CLIMATISATION, représentée par Monsieur Sébastien ALBIGES, propriétaire de 99 parts (n° 1 à 99).

2. Monsieur Jérôme ALBIGES, propriétaire de 1 part (n° 100).

Total des parts représentées : 100 parts, soit 100 % du capital social.

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE :

Monsieur Sébastien ALBIGES.

ORDRE DU JOUR :

1. Agrément des cessions de parts sociales à la société S.2.A.FINANCE ;
2. Mise à jour des statuts.

PREMIÈRE RÉSOLUTION — Agrément des cessions

L'assemblée générale agréé la cession par la SAS ATOUT FLUID CLIMATISATION de ses 99 parts à la société S.2.A.FINANCE.

DEUXIÈME RÉSOLUTION — Prix et modalités

Le prix global de la cession est fixé à 390 000,00 euros. Ce prix est payé conformément aux modalités prévues à l'acte de cession en date de ce jour, incluant la délégation de créance par laquelle l'Acquéreur (S2A FINANCE) reprend à sa charge la dette de la société ATOUT FLUID CLIMATISATION envers la SCI pour un montant de 265 247,69 euros.

DEUXIEME RÉSOLUTION — Mise à jour des statuts

L'assemblée générale décide de mettre à jour l'article 7 des statuts pour refléter cette nouvelle répartition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Champigny-sur-Marne, le 7 avril 2025.

M. Sébastien ALBIGES,

pour la société ATOUT FLUID CLIMATISATION



M. Jérôme ALBIGES

